

EDITORIAL

Nombreux sont celles et ceux qui attendent ce premier journal qui contient toutes les informations du début de saison. Eh oui, dans moins de 2 mois les terrains seront prêts et une nouvelle saison de tennis débutera.

Ce Côté Court sort un peu plus tard que les années précédentes, mais pas d'inquiétude puisqu'à partir de cette année nous n'avons plus qu'un seul tarif pour les cotisations. Fini donc la date butoir de fin février. Par contre il faudra bien être en ordre de cotisation pour pouvoir effectuer vos premiers échanges sur les terrains. De même, les listes d'interclubs ne seront composées que des membres qui auront effectué leur virement.

Vous verrez également que notre nouvelle grille tarifaire fait la part belle aux familles et qu'il est parfois intéressant d'inscrire une personne supplémentaire, surtout lorsqu'on atteint les barèmes plafonnés.

La fin d'année s'est clôturée par notre traditionnelle Assemblée Générale suite à laquelle notre Conseil d'Administration a connu une sérieuse cure de jouvence puisque pas moins de 4 membres avaient émis le souhait de ne plus postuler pour un nouveau mandat. Et pas des moindres puisqu'après 10 ans de bons et loyaux services, notre Vice-Président Thierry Launois a décidé d'arrêter. Eric Scraeyen en fait de même après plus de 6 années passées comme responsable de la gérance et notre responsable interclubs Etienne Vanheuverzwijn et Patrick Picard passent également le flambeau. Je tiens vraiment à tous les remercier pour tout ce temps précieux qu'ils ont consacré à la bonne gestion du club.

Pas facile de remplacer tout ce beau monde, mais la jeunesse frappe à la porte et est là pour prendre la relève. C'est ainsi que pour les 2 années à venir nous allons pouvoir compter sur Olivier Defosse, David Launois et Vincent Willems. Je peux vous confirmer que depuis 2 mois ils n'ont pas chômé et ont déjà apporté pas mal de nouvelles idées, certes parfois ambitieuses, mais dont nous aurons certainement l'occasion de parler plus tard.

Cette année, un de nos objectifs sera de rendre notre club le plus attractif et le plus convivial possible. Cela passera par certains investissements et peut-être une manière de repenser notre cercle. Mais dès le moment où vous serez tous fiers de faire partie de l'Ombrage et que vous serez prêts à le recommander à votre moitié, auprès de votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues..., nous aurons gagné la partie et le monde reviendra.

Un autre projet qui nous tient à cœur et qui assurera certainement l'avenir et le développement de notre club, c'est l'école de tennis mise en place par David Launois depuis 2 saisons. Cette année, David propose de nouvelles formules et développe aussi le tennis compétition et une série de produits pour les adultes.

En attendant l'ouverture de la saison prévue pour le week-end de Pâques, nous espérons d'ici là, enregistrer votre inscription pour cette nouvelle saison pleine d'ambition.

Bonne fin de saison d'hiver et à très bientôt

Olivier De Coster
Président

CLUB HOUSE

Sachez que durant la saison d'hiver, votre club continue à vivre avec nos amis hockeyeurs et qu'il est ouvert tous les jours de la semaine à partir de 17 hrs et le week-end à partir de 9 hrs. N'hésitez donc pas à passer prendre un verre lors des apéros de fin de semaine ou pour manger. Par sécurité, donnez toujours un petit coup de fil à Nicolas (02.770.39.55) qui se fera un plaisir de vous accueillir.

NOUVEAU MOBILIER CLUB HOUSE

Nous vous promettons lors du dernier cocktail que vous ne reverriez plus le mobilier dépareillé qui garnissait l'intérieur de notre club house. Eh bien c'est chose faite depuis la semaine dernière puisque le nouveau mobilier a été livré. Ce projet a été réalisé en collaboration avec le hockey, ce qui a permis de pouvoir upgrader les ambitions de base et de ne pas se limiter qu'à un simple mobilier de bistrot. Fini donc les tables et chaises dépareillées. Une première phase de relooking du club house qui en

appellera certainement d'autres.

COCKTAIL D'OUVERTURE DE LA SAISON

Bloquez déjà la date dans votre agenda. Il aura lieu le vendredi 20 avril.

NOUVEAU BARÈME DES COTISATIONS

Comme vous le constaterez, le système barémique à complètement changé. Fini la date butoir du 28 février avec la double tarification.

Lors de la dernière assemblée générale, nous avons opté pour un système plus simple, favorisant encore plus les cotisations familiales. Désormais vous aurez la possibilité de choisir entre un tarif « sec » ou nos « package famille ».

Libre à vous de choisir la formule qui vous sera la plus avantageuse en sachant bien entendu que pour le tarif sec, on ne déduira plus d'avantages familiaux

Pour votre inscription sur le site, il faudra d'abord faire votre choix entre « tarif sec » et « package famille ». Ensuite, remplissez les différents champs.

MEMBRES SYMPATHISANTS

Nous sommes particulièrement sensibles à ce que les personnes qui fréquentent régulièrement le club sans jouer s'acquittent d'une cotisation de membre sympathisant. Celle-ci est de l'ordre de 50 € pour toute une année complète.

En effet, nous devons faire face à pas mal de charges de fonctionnement qu'il convient de partager entre toutes les personnes faisant partie de notre petite communauté et qui profitent des installations et des aménagements qu'on y apporte.

Il est de tradition que les conjoint(e)s de membres joueurs peuvent fréquenter le club. Cependant ci ceux-ci sont prêts à verser la petite contribution de membre sympathisant, nous ne pourrions que les en remercier.

INSCRIPTION VIA INTERNET

Outre le paiement de votre cotisation, nous vous demandons également chaque année de remplir et de nous renvoyer votre formulaire d'inscription. Vous pouvez le faire au moyen du

Consultez dès aujourd'hui www.tennis-ombrage.be

formulaire se trouvant dans ce journal ou alors directement via le site internet www.tennis-ombrage.be sous la rubrique inscription.

Ceci nous permettra d'avoir continuellement une base de données à jour et ainsi de pouvoir vous envoyer des communications.

Cela nous permet également de contrôler les montants versés et d'établir les plaquettes, surtout lorsqu'il y a des package familiaux.

Merci pour votre compréhension.

P.S. : Si vous ne trouvez plus votre login et mot de passe, demandez-le via odecoster@base.be

VOTRE ADRESSE MAIL

Comme vous le savez, nous communiquons désormais de plus en plus via des e-newsletters sur toute une série d'informations ponctuelles de la vie du club. L'année dernière il y a eu pas moins de 33 newsletter « e-Côté Court » qui ont été envoyées.

Si vous n'avez jamais reçu une de ces newsletters, c'est que vraisemblablement nous ne possédons pas encore votre adresse mail ou que celle-ci est erronée. N'hésitez donc pas à la transmettre à l'adresse suivante : odecoster@base.be

Le Côté Court « papier » n'est plus qu'utiliser une à deux fois par an pour les informations générales sur la saison.

ECOLE DE TENNIS - COURS ET STAGES

Toutes les informations concernant les cours collectifs et les stages de tennis de Pâques, juillet et août se retrouvent dans ce journal mais également sur le site internet.

Dorénavant les inscriptions ne se feront plus que via le web.

STAGE DE TENNIS A PÂQUES

David Launois propose un stage de tennis durant la seconde semaine des vacances de Pâques. Inscriptions via le site www.tennis-ombrage.be

CALENDRIER – TOURNOIS OPEN

Bloquez déjà dans vos agendas les dates de nos 2 tournois open :

Du 30 juin au 8 juillet : tournoi jeunes, Juniors Vétérans, Vétérans, Dames
Du 11 au 19 août : tournoi adultes Dames et Messieurs

CALENDRIER – TOURNOIS INTIMES

Bloquez également dans vos agendas nos traditionnels rendez-vous réservés

aux tournois intimes du club :

Dimanche 24 juin : tournoi doubles mixtes

Samedi 21 juillet : tournoi des familles

Dimanche 26 août : tournoi doubles Dames et doubles Messieurs

Nous ne pouvons que conseiller aux membres d'y participer. L'inscription est gratuite et l'ambiance toujours assurée. Et puis c'est l'occasion de faire des connaissances.

Infos pour les inscriptions suivront en temps voulu via le site et les newsletters.

CALENDRIER 2012

Voici quelques dates à retenir :

9-13 avril	Stage de tennis
20 avril	cocktail d'ouverture
21-22 avril	début des interclubs
24 juin	tournoi intime doubles mixtes
30 juin-10 juil	Tournoi open jeunes et vétérans
2-6 juillet	Stage de tennis
9-13 juillet	Stage de tennis
16-20 juillet	Stage de tennis
21 juillet	Tournoi des familles
23-27 juillet	Stage de tennis
30-3 août	Stage de tennis
6-10 août	Stage de tennis
10-19 août	Tournoi open adultes
13-17 août	Stage de tennis
20-24 août	Stage de tennis
27-31 août	Stage de tennis
26 août	tournoi intime doubles Dames et Messieurs

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Olivier De Coster- Président

0476.39.78.38
odecoster@base.be

Bernard Huygens - Vice-Président

Infrastructure, tournoi et sponsoring
0475.800.587
bernard.huygens@skynet.be

Philippe Thisse- Trésorier

02.782.00.16
pthisse@gmail.com

Sophie De Coster - Secrétaire

0475.821.503
decoster.sophie@skynet.be

Olivier Defosse

Relations Hockey et gérance
0475.213.494
Olivier.defosse@skynet.be

David Launois

Responsable jeunes et terrains
0472.902.314
david.launois@gmail.com

Vincent Willems

Responsable Interclubs
0476.860.653
vincent.willems@finedis.be

Carine Goossens

Responsable Infrastructure
0476.422.408
caro_goossens@hotmail.com

CLASSEMENTS 2012

Voici les nouveaux classements pour la saison 2012. Si votre nom ne s'y retrouve pas, surfez sur www.aftnet.be et encodez votre numéro d'affiliation ainsi que votre code pin. Apparaîtra alors votre fiche personnelle avec votre classement.

Dames

GOORIS Nadine	C15.4	40
VERBOOMEN JEANINE	C15.5	35
FOCAN Muriel	C30	30
PLAQUET Fabienne	C30.1	25
DE COSTER Sophie	C30.2	20
GSCHWINDT Valérie	C30.2	20
HANSEN Christine	C30.2	20
LEGRAND Valérie	C30.2	20
VAN AVERMAET Marie	C30.2	20
VERBEEK Carine	C30.2	20
VAN DEN BRANDEN Claire	C30.3	15
BOUVIER Sophie	C30.4	10
CAUDRON Anne	C30.4	10
DANGER Susan	C30.4	10
DESSART Brigitte	C30.4	10
DETREZ Christine	C30.4	10
RAICK Marianne	C30.4	10
T KINT Pascale	C30.4	10
CASTERMANS Anne	C30.5	5
DE HENNIN Patricia	C30.5	5
DE LA HAYE Laure-Anne	C30.5	5
DUBOIS Gatiene	C30.5	5
LAMBIN Pauline	C30.5	5
RALET Emilie	C30.5	5
RICHARD Catherine	C30.5	5
SPEZIALI Barbara	C30.5	5
WILLEMS Marie-France	C30.5	5

Messieurs

DE WALQUE Quentin	B-4/6	85
DE THEUX Olivier	B-2/6	80
LACROIX Frédéric	B+2/6	75
CAEYMAEX Roland	B+2/6	70
EVERS Mikael	B+2/6	70
VAN POPPEL Laurent	B+2/6	70
DI AMATO Léo	B+4/6	65
SENIOUTOVITCH Georges	B+4/6	65
SERMON Serge	B+4/6	65
DEFOSSE Olivier	C15	60
LACROIX Gérard	C15	60
VAN DER HAERT Chris.	C15	60
DE BUSSHERE Gilles	C15.1	55
MIKOLAJCZAK Stanislas	C15.1	55
MOREAU Cédric	C15.1	55
NATOWITZ Serge	C15.1	55
PONCELET Hubert	C15.1	55
THEUNISSEN Arnaud	C15.1	55
BORLEE Vincent	C15.3	45
DE COSTER Olivier	C15.3	45
GAFFORI Alain	C15.3	45
GODEFROID Nicolas	C15.3	45
HUYBRECHTS Charles-A.	C15.3	45
MODAFFERI Christophe	C15.3	45
SIMONART Frédéric	C15.3	45
T KINT Ghislain	C15.3	45
VAN DEN BOSSCHE Ph.	C15.3	45
DEL MARMOL Amaury	C15.4	40
BACKAERT Christian	C15.5	35
BORLEE Francis	C15.5	35
COLPAERT Fabrice	C15.5	35
LEHEUREUX Etienne	C15.5	35

MARTIN Jean-Pierre	C15.5	35
ROY Philippe	C15.5	35
FRERE Daniel	C30	30
GODEFROID Serge	C30	30
HANQUET Bruno	C30	30
LAUNOIS Jean-Marc	C30	30
VANHECKE Bruno	C30	30
VANHEUVERZWIJN Et.	C30	30
VERMEIRE Pierre	C30	30
COTTI Dionisio	C30.1	25
DE MOT Antoine	C30.1	25
DEHOUSSE Emmanuel	C30.1	25
LAUNOIS Thierry	C30.1	25
PACCO Louis-Hubert	C30.1	25
UBEDA Sébastien	C30.1	25
DE HAES Thibault	C30.2	20
DELHAYE Vincent	C30.2	20
DU BOIS Gatién	C30.2	20
DUMON Vincent	C30.2	20
FRANCKX Dominique	C30.2	20
FRERE Denis	C30.2	20
HUYGENS Bernard	C30.2	20
LECLERCQ Raymond	C30.2	20
LEFEBVRE Charles	C30.2	20
PONCELET Grégory	C30.2	20
POUPPEZ Giovanni	C30.2	20
STASSEN Frédéric	C30.2	20
CHANEY Bernard	C30.3	15
DE GUCHTENEERE André	C30.3	15
HENDRICKX Olivier	C30.3	15
LEWALLE Thierry	C30.3	15
PATERNOSTRE Dimitri	C30.3	15
PORTA Etienne	C30.3	15
QUECQ D'HENRIPRET Fr.	C30.3	15
SPRUYTTE Benoît	C30.3	15
WAUCQUEZ Christophe	C30.3	15
CURTIS Daniel	C30.4	10
DE BACKER Eric	C30.4	10
FRANCOIS Daniel	C30.4	10
GUYAUX Christian	C30.4	10
LORENT Cedric	C30.4	10
OLDENHOVE DIMITRI	C30.4	10
PETRENS Stéphane	C30.4	10
THEUNISSEN Bertrand	C30.4	10
WARNANT Guy	C30.4	10
WILLEMS Vincent	C30.4	10
BORLEE Marc	C30.5	5
BURNET Michel	C30.5	5
CHANEY Thomas	C30.5	5
CLERBAUX Jacques	C30.5	5
DE COSTER Gilles	C30.5	5
DE COSTER Tanguy	C30.5	5
DEKEYSER Bruno	C30.5	5
LE GRELLE Amaury	C30.5	5
MINDLIN Alain	C30.5	5
PICARD Patrick	C30.5	5
STEVENART Aymeric	C30.5	5

CERTIFICAT MEDICAL

Cette information officielle de la fédération parue fin janvier, va certainement épargner quelques cheveux gris à notre responsable interclubs :

« L'AFT, comme par le passé, encourage fortement tous ses membres pratiquants à passer un examen préalable à la pratique du sport.

Cependant, pour cette année 2012, en raison du fait que l'ADEPS ne réclamera pas les certificats médicaux, l'AFT ne les réclamera pas non plus. Il va donc de soi qu'il n'y aura ni contrôle ni sanction.

J'insiste particulièrement sur le fait que cette situation n'est jusqu'à

présent valable que pour ce qui concerne l'année 2012.

Pierre Delahaye -Secrétaire général AFT »

INTERCLUBS 2012

Voici le projet des équipes d'interclubs pour la prochaine saison. Si vous avez des commentaires ou des ajustements à faire, prenez contact avec Vincent Willems.

Cette année, nous alignerons 11 équipes, soit 4 le samedi et 7 le dimanche. Le dimanche est donc « full ». Par contre il reste encore des plages disponibles pour le samedi après-midi.

Nous devons inscrire nos équipes auprès de la fédération pour le 29 février au plus tard, c'est-à-dire déterminer dans quelles divisions nous inscrivons nos équipes. Après cette date, nous ne pourrons plus rien changer.

Quant aux listes des forces reprenant les joueurs participants aux interclubs, elles seront clôturées auprès de la fédération le 31 mars.

Attention, au niveau des listes d'engagement d'interclubs que nous devons clôturer pour le 31 mars, nous n'y mettrons que les membres en règle de cotisation. Nous conseillons donc à toutes celles et ceux qui participent aux interclubs de payer leur cotisation vers le 15 mars de manière à pouvoir les encoder sur la liste en ayant bien réceptionné leur paiement.

Des rajouts ultérieurs sont toujours envisageables mais cela prend du temps au niveau de notre secrétariat et il y aura un coût porté en compte du joueur fautif (10 €)

SAMEDI

Dames Rég. 6 30 – 60 pts

VAN DEN BRANDEN Claire	C30.3	15
T'KINT Pascale ©	C30.4	10
DE LA HAYE Lauriane	C30.5	5
DE HENNIN Patricia	C30.5	5
GOETGHEBUER Géraldine	NC	5

JV Rég. 2 145 - 210 pts

VAN POPPEL Laurent	B+2/6	70
SERMON Serge	B+4/6	65
DEFOSSE Olivier	C15	60
DE COSTER Olivier ©	C15.3	45
VANHECKE Bruno	C30	30
VANHEUVERZWIJN Etienne	C30	30

JV Rég. 3 80 – 140 pts

MIKOLAJCZAK Stanislas	C15.1	55
BACKAERT Christian ©	C15.5	35
DEHOUSSE Emmanuel	C30.1	25
COTTI Dionisio	C30.1	25
LEWALLE Thierry	C30.3	15
DE GUCHTENEERE André	C30.3	15
SPRUYTTE Benoît	C30.3	15
BARBELLION François	NC	5
BERDEN Sébastien	NC	5

Vét 45 Rég. 3 40 – 75 pts

ROY Philippe	C15.5	35
FRANCKX Dominique	C30.2	20
LECLERCQ Raymond	C30.2	20
CHANEY Bernard	C30.3	15
PORTA Etienne ©	C30.3	15
WAUCQUEZ Christophe	C30.3	15
BORLEE Marc	C30.5	5
BURNET Michel	C30.5	5
BOUVY Michel	NC	5
RICHOUX Christian	NC	5
MINDLIN Alain	C30.5	5

DIMANCHE

Mess Rég. 3 285 – 360 pts

DE WALQUE Quentin	B-4/6	85
DE THEUX Olivier ©	B-2/6	80
CAEYMAEX Roland	B+2/6	70
SENIOUTOVITCH Emmanuel	B+4/6	65
VAN DER HAERT Christophe	C15.0	60
DE BUSSCHERE Gilles	C15.1	55
MOREAU Cédric	C15.1	55

Mess Rég. 4 205 – 280 pts

LACROIX Frédéric	B+2/6	75
LACROIX Gérard	C15	60
NATOWITZ Serge	C15.1	55
VAN DEN BOSSCHE Philippe	C15.3	45
MODAFFERI Christophe	C15.3	45
GODEFROID Nicolas	C15.3	45
STASSEN Frédéric	C30.2	20
DELHAYE Vincent	C30.2	20
PONCELET Grégory	C30.2	20
HENDRICKX Olivier ©	C30.3	15
DEKEYSER Bruno	C30.5	5
GRUN Christophe	C30.5	5

Mess Rég. 4 205 – 280 pts

PECKEL Laurent	B4/6	65
PONCELET Hubert ©	C 15.1	55
VAN DEN BOSSCHE Ph.	C15.3	45
T'KINT Ghislain	C 15.3	45
HUYBRECHTS Charles-Ant.	C 15.3	45
DEL MARMOL Amaury	C 15.4	40
PACCO Louis-Hubert	C 30.1	25
PATERNOSTRE Dimitri	C 30.3	15
OLDENHOVE Dimitri	C 30.4	10

Mess Rég. 5 145 – 200 pts

HANQUET Bruno	C30	30
MONTENS Alain	NC (C30.2)	20
DU BOIS Gatién	C30.2	20
POUPPEZ Giovanni	C30.2	20
WILLEMS Vincent ©	C30.4	10
LE GRELLE Amaury	C30.5	5
STEVENART Aymeric	C30.5	5

Vét 55 Rég. 1

BORLEE Vincent ©	C15.3	45
BORLEE Francis	C15.5	35
LEHEUREUX Etienne	C15.5	35
LAUNOIS Jean-Marc	C30	30
BOUVY Michel	NC	5

Dames 30 Rég. 3 40 – 75 pts

FOCAN Muriel	C30	30
HANSEN Christine	C30.2	20
VAN AVERMAET Marie	C30.2	20
GSCHWINDT Valérie ©	C30.2	20
LEGRAND Valérie	C30.2	20
CASTERMANS Anne	C30.5	5
RICHARD Catherine	C30.5	5
WILLEMS Marie-France	C30.5	5
PEREIRA DE SOUZA Rosana	NC	5
SPEZIALI Barbara	NC	5

Dames 30 Rég. 4 20 – 35 pts

BOUVIER Sophie	C30.4	10
VAN EETVELDE Valérie ©	NC	5
RALET Emilie	NC	5
VAN DE WALLE Emilie	NC	5
GOETGHEBUER Géraldine	NC	5
DE HENNIN Patricia	C30.5	5

CALENDRIER PROVISOIRE DES INTERCLUBS ADULTES 2012

Samedi	21-avr	28-avr	5-mai	12-mai	19-mai	2-juin	9-juin	16-juin	23-juin	Points	
										de	à
D1	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	fin			275	460
D2	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	fin			205	270
D3	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	fin	145	200
D4	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		100	140
D5	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		65	95
D6	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	30	60
D7	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	20	25

M35-1	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		215	285
M35-2	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		145	210
M35-3	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	80	140
M35-4	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	40	75
M35-5	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		20	35

M45-1	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺			145	220
M45-2	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		80	140
M45-3	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	40	75
M45-4	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	Fin	20	35

Dimanche	22-avr	29-avr	6-mai	13-mai	20-mai	3-juin	10-juin	17-juin	24-juin	Points	
										de	à
M1	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	Fin	445	520
M2	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		365	440
M3	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	285	360
M4	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	205	280
M5	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	145	200
M6	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	95	140
M7	☺	☺	☺	☺	☺	1/8	1/4	1/2	Fin	45	90
M8	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		30	40

D30-1			☺	☺						145	220
D30-2	☺	☺	☺	☺	☺	1/2	Fin			80	140
D30-3	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		40	75
D30-4	☺	☺	☺	☺	☺	1/4	1/2	Fin		20	35

M55-1						☺	☺	☺		80	140
M55-2	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺			40	75
M55-3	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺			20	35

Celle-ci a eu lieu le 13 décembre 2011 à 19 hrs au 81 avenue Parmentier en présence des membres du Conseil d'administration, ainsi que des membres effectifs dont liste est jointe.

Après vérification des pouvoirs le quorum est atteint avec 37 membres effectifs présents ou représentés sur les 63 que compte l'Assemblée. Le Président déclare l'Assemblée ouverte à 19.15 hrs

1. Allocution de bienvenue du Président

Bienvenue à tous et merci pour votre présence qui démontre l'intérêt que vous portez à votre club.

Je pense que cette année est à placer sous le signe de la bonne ambiance retrouvée, avec des interclubs magiques inondés de soleil et un été peut-être moins beau mais durant lequel nos 2 tournois ont retrouvé le succès qu'ils méritent. Et enfin une arrière saison qui a permis aux plus mordus de jouer encore jusqu'aux alentours du 11 novembre.

Dans ce beau ciel bleu nous devons malheureusement constater une érosion de nos membres. Chaque année nous en perdons, non pas qu'ils aillent ailleurs, mais surtout parce qu'ils arrêtent de jouer.

Le grand défi pour les prochaines années sera d'augmenter le nombre de nos membres sous peine de rencontrer d'énormes difficultés.

Le développement de l'école des jeunes et les interclubs sont certainement des moyens pour y arriver. Nous pouvons également y arriver en activant les hockeyeurs car nous constatons qu'il y en a beaucoup qui jouent au tennis ailleurs

Mais pour augmenter nos membres, nous devons également être attirants. Nous avons déjà pas mal d'atouts comme :

- Un cadre magnifique
- Un club familial,
- De bons terrains
- Une gérance accueillante
- Une école de tennis qui se développe
- Des vestiaires corrects

Mais ce n'est pas suffisant. Il nous faut également un tarif attrayant et compétitif, et surtout des infrastructures qui feront que chacun d'entre nous fera autour de lui la publicité nécessaire pour attirer du monde.

A ce sujet, je me pose la question de savoir si nous sommes fiers de notre club ?

Certes, les membres actuels se sentent bien dans notre club, mais, en sont-ils assez fier que pour pouvoir le présenter à leurs familles, leurs amis, leurs voisins, leurs clients ou leurs collègues ? Je pense que la réponse est majoritairement négative et que nous devons maintenant franchir une autre dimension.

C'est vrai que depuis 1 an nous avons permis à la gérance d'ouvrir le club au public extérieur. Si cela a modérément fonctionné en été, principalement pour l'attrait de notre terrasse, vous conviendrez que pour l'hiver, nos infrastructures ne sont pas au top.

L'augmentation de membres peut également passer par le placement de bulles, encore faudrait-il que techniquement cela soit possible.

Bref toutes une série de solutions peuvent être envisagées et devront être étudiées dans les mesures de nos possibilités. Ce sera le défi du prochain comité que d'augmenter le nombre de membres.

Comme vous le savez, vous avez devant vous un comité arrivant au terme de son mandat de 2 ans et donc démissionnaire.

Avant tout je voudrais remercier l'ensemble de ce comité qui a œuvré durant ces années aux destinées du club.

Certains membres ont émis le souhait de ne plus se représenter. Je tiens à les remercier d'avoir eu le courage un jour de prendre leurs responsabilités et de s'engager dans le comité. Croyez-moi, ils deviennent rares ceux qui savent encore se consacrer bénévolement à leur club.

Parmi les membres qui nous quittent, je voudrais plus particulièrement remercier notre Thierry Launois.

Voilà tout juste 10 ans qu'il a rejoint notre comité et 6 années qu'il était notre Vice-Président. Je ne dois pas vous rappeler que nos terrains ont été bichonnés durant ces 10 dernières années. Thierry, je voudrais te remercier du fond du cœur pour tout temps consacré à notre club et plus particulièrement aux terrains.

J'en terminerais par formuler un vœu à très court terme : j'aimerais que par respect pour ceux qui ont émis le souhait de quitter le conseil d'administration et tout leur travail accompli, que nous puissions à la fin de cette AG leur avoir trouvé de dignes

successeurs afin qu'ils puissent tous enfin profiter au maximum de leur club.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les membres qui de près ou de loin ont participé à la réussite de la saison, des capitaines d'équipe en passant par ceux qui nous aident à ranger les terrains, ceux qui organisent des événements et animent le club, comme nos amis de la pétanque.. Vous contribuez tous à la vie et à la réussite du club. Reste maintenant à tous s'unir pour être plus nombreux la saison prochaine.

Je vous souhaite une bonne réunion

2. Rapport du secrétaire (Sophie De Coster)

Le nombre total de membres joueurs est de 232 (134 messieurs, 58 dames, 29 jeunes gens et 11 jeunes filles) ce qui représente une diminution de 15 membres par rapport à la saison dernière.

Les inscriptions on-line via le site ont été en nette hausse, ce qui a permis d'améliorer notre database.

Au cours de la saison, il y a eu 33 communications e-Côté Court. Il y a également eu 1 journal papier en début de saison.

Rappel est fait de la date limite des transferts : 15 janvier,

Au cours de l'année, il y a eu une véritable chasse aux invitations de même qu'aux joueurs clandestins.

3. Rapports sportifs Interclubs seniors

13 équipes inscrites dont 4 sortent de poule :

- Mess Rég. 5 Louis Hubert Pacco
- Mess Rég. 6 de Vincent Willems
- JV 35 rég 3 : Christian Backaert
- Vét 45 rég. 3 d'Etienne Porta

Bravo à l'équipe de Louis-Hubert Pacco qui est devenue championne du Brabant et a accédé en septembre au tour final national. Elle a également reçu un trophée lors de la soirée des Mérites Sportifs de la Commune de Woluwé Saint Pierre.

Notons la grande solidarité entre les équipes, surtout aux moments cruciaux des mariages/communions et lorsque saisons de hockey et tennis se chevauchent.

Cette année, nos interclubs ont permis d'accueillir de nouveaux membres et surtout de les intégrer très facilement au sein du club.

Le 6 septembre s'est tenue une réunion avec les capitaines d'équipes afin d'envisager l'avenir.

- Les interclubs en 2011 ce sont
- 98 joueu(s)rs concernés
 - 28 dames (4 équipes)
 - 70 messieurs (9 équipes)
 - 64 rencontres programmées dont 33 à l'Ombrage
 - Ce qui a donné lieu à 237 matchs joués au club lors de
 - 5 samedi PM
 - 8 dimanche
 - 1 dimanche PM
 - 158 tubes de balles
 - 33 drinks d'après match

Les interclubs sont un excellent vecteur pour :

- Fidéliser les membres et les garder au sein du club
- Intégrer des nouveaux membres
- Accueillir des nouveaux membres

Pour la saison 2012, des plages horaires restent disponibles le samedi après-midi pour accueillir d'autres équipes. L'enjeu sera à l'avenir de gérer convenablement le passage des joueurs appartenant aux catégories Adultes vers les équipes seniors (JV, Vét etc...)

Ecole des jeunes

David Launois a repris entièrement l'école des jeunes à son compte et nous lui louons les terrains.

Un réel succès puisque le cap des 100 élèves est dépassé.

Les stages d'été ont également connu un succès.

David reviendra en 2012 avec de nouveaux défis.

Interclubs jeunes

- Pour 2012, nous avons l'intention de mettre sur pieds des équipes d'interclubs jeunes.
- Il s'agit de rencontres se jouant le mercredi après-midi
 - 3 simples (sauf en 10 ans => 2 simples)
 - 1 double
- Minimum 3 joueurs par équipe sont nécessaires. Pour bien faire, des noyaux de 4 voire 5 seraient parfaits
- Catégories
 - 10 ans (2002)
 - 12 ans (2000-2001)
 - 14 ans (1998-1999)
 - 16 ans (1996-1997)

4. Comptes saison 2011

Les comptes ci-après ont été communiqués aux membres de l'assemblée en même temps que leur convocation. Philippe Thisse les passe en revue et répond aux questions.

Situation patrimoniale au 30/9/2011

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations corporelles	29.514,99	Résultat exercices antérieurs	69.468,36
Travaux vestiaires	36.893,75	Résultat exercice	574,38
Amort. Travaux vestiaires	-7.378,76	Fournisseurs	1.882,53
Matériel de bureau	2.514,76	Transitoires	
Amort. Mat. Bureau	-2.514,76	Loyer à payer	
Matériel d'exploitation	22.230,52		
Amort. Mat. d'exploitation	-22.230,52		
Créances sur Tiers	3.173,87		
Frais refacturé à recevoir			
Grand Place	150,00		
ITP	80,00		
Godefroid Nicolas	114,74		
Vandenbosch	1.041,15		
Jamotton	1.787,98		
Valeurs disponibles	24.092,09		
BBL CC	9.092,09		
BBL LV	15.000,00		
Caisse	0,00		
Transitoires	15.144,32		
Loyer à recevoir	3.500,00		
frais refacturé à recevoir	689,49		
Invitations à recevoir	750,00		
Solde charges Hockey	10.204,83		
Cours Jeunes	0,00		
TOTAL ACTIF	71.925,27	TOTAL PASSIF	71.925,27

Résultat d'exploitation 2011

RECETTES			DEPENSES		
	Budget	Réelles		Budget	Réelles
Cotisations tennis	51.000,00	47.540,00	Loyer	19.500,00	19.766,13
Cotisations adhérents	500,00	500,00	Entretien locaux	14.000,00	10.324,25
Cotisations invités	1.000,00	1.775,00	Entretien terrains	15.000,00	13.693,70
Intervention hockey	15.000,00	17.204,83	Entretien jardin	5.000,00	4.604,30
Produits financiers	700,00	319,35	Eau	4.500,00	5.766,02
Tournoi	1.500,00	771,16	Gaz, électricité	12.000,00	12.324,87
Cours jeunes	3.500,00	2.850,00	Frais de secrétariat	3.000,00	3.391,00
Redevances gérant	18.000,00	18.000,00	Fédération	5.000,00	4.771,90
Recettes diverses	0,00	601,44	Honoraires		681,50
			Téléphone	1.500,00	1.273,48
			Assurances	2.500,00	3.392,39
			Frais tournoi		
			Interclub	3.000,00	3.514,08
			Réception	2.000,00	1.794,40
			Amortissement	3.500,00	3.689,38
	91.200,00	89.561,78		90.500,00	88.987,40
RESULTAT de l'exercice			574,38		

5. Budget saison 2012

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations tennis	47.000,00	Loyer	20.000,00
Cotisations adhérents	500,00	Entretien locaux	11.000,00
Cotisations invitations	1.500,00	Entretien terrains	15.000,00
Intervention Hockey	17.000,00	Entretien jardin	5.000,00
Intérêts	500,00	Eau	5.000,00
Cours de jeune	3.000,00	Gaz, électricité	12.500,00
Tournoi	1.000,00	Frais de secrétariat	3.000,00
Redevances gérant	18.500,00	Fédération	5.000,00
		Téléphone	1.200,00
		Assurances	3.500,00
		Interclubs	3.000,00
		Réception	2.000,00
		Amorissement vestiaires	3.500,00
	89.000,00		89.700,00

Résultat exercice

-700,00 €

6. Nouveau barème des cotisations

Une nouvelle présentation du barème des cotisations est proposée à l'assemblée. Ce barème ne tient plus compte de la date butoir du 28 février. Il offre également une meilleure lisibilité et est plus facilement comparable avec la concurrence.

Ce barème favorise les « package familiaux »

Les membres auront le choix entre le tarif « sec » ou le « package familial ». ils pourront choisir le tarif le plus favorable.

Tarif sec

Cotisations 2012	
Adultes	250 €
Seniors nés en 1947 et avant	160 €
Etudiants (nés de 1989 à 1993)	190 €
Jeunes	
nés en 94-95-96-97	140 €
nés en 98-99-00-01	120 €
nés en 02-03-04-05.....	100 €
Interclubs	17 €
Membres sympathisants	50 €
Réduction membre Hockey Ombrage	-25 €

Package familial

Tarif familial	enfants			
	< 18 ans (nés en 94 et après)			
	0	1	2	3 ou +
Parents ou adultes > 18 ans (nés avant 94)	0	120 €	210 €	290 €
1	250 €	330 €	400 €	460 €
2	470 €	530 €	580 €	620 €
3 ou +	620 €	630 €	640 €	650 €

7. Rapport des commissaires aux comptes

Philippe Thisse a transmis à Messieurs Marc Amand, Francis Borlee et Jean-Claude Cahen en date du 5 décembre le bilan, le budget et tout l'historique des comptes via e-mail.

La parole est donnée aux commissaires aux comptes.

Toutes leurs questions à propos des comptes ont trouvé réponse et toutes les dépenses ou recettes ont pu être justifiées. Ces comptes sont le reflet parfait de la situation patrimoniale du club.

8. Approbation des comptes et du budget par l'assemblée

Sur base du rapport des commissaires l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2011 de même que le budget 2012

9. Nomination des commissaires aux comptes pour 2011

Sont nommés comme commissaires aux comptes : Marc Amand et Luc Vandepoel.

10. Vœux et interpellations

Nous n'avons reçu aucune interpellation.

Le Président donne la parole à l'Assemblée pour ceux qui souhaitent émettre un vœux.

11. Nomination de membres effectifs

Conformément aux statuts mis en place en décembre 2005, le Comité ou l'AG peuvent proposer à l'Assemblée générale de nommer des nouveaux membres effectifs. Voici les noms des candidats proposés à l'Assemblée :

- DE BUSSCHERE Gilles
- DEFOSSE Olivier
- LAUNOIS David
- NATOWITZ Serge
- PACCO Louis-Hubert
- PORTA Etienne
- RECULEZ Julien
- t'KINT Ghislain
- VAN DER HAERT Christophe
- VAN EETVELDE Valérie
- WILLEMS Vincent
- RICHARD Catherine
- FOCAN Muriel

Tous ces membres ont été adoptés par l'AG comme membres effectifs de l'association.

12. Décharge du comité par l'AG

A l'unanimité, l'Assemblée Générale décharge le comité en place pour l'exercice 2011

13. Présentation des candidatures pour le prochain mandat

Le comité arrivant au terme de son mandat, celui-ci est donc démissionnaire. Appel à candidature a été fait.

Ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat

- Thierry Launois
- Patrick Picard
- Etienne Vanheuverzwijn
- Eric Scraeyen

Se représentent sous réserve d'autres candidats

- Sophie De Coster
- Carine Verbeeck
- Philippe Thisse
- Bernard Huygens
- Olivier De Coster

Aucune autre candidature n'a été reçue.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des candidats supplémentaires ?

David Launois et Olivier Defosse se portent candidat.

14. Election du nouveau CA

Le comité est constitué des 7 personnes suivantes :

- Sophie De Coster
- Carine Verbeeck
- Philippe Thisse
- Bernard Huygens
- Olivier De Coster
- Olivier Defosse
- David Launois

L'assemblée autorise d'autres candidats à se prononcer dans les prochains jours en vue de compléter ce comité.

15. Clôture de l'AG 2011

Le Président clôture l'assemblée à 20.15 hrs et invite les membres au verre de l'amitié.

PS : au cours de verre de l'amitié, Vincent Willems s'est proposé pour compléter le Conseil d'Administration en prenant la responsabilité des Interclubs.

Liste des membres effectifs au 13 décembre 2011

AMAND Marc
 BACKAERT Christian
 BAUTIL Jacques
 BORLEE Francis
 BORLEE Vincent
 BOUVY Michel
 BURNET Michel
 CAEYMAEX Roland
 CAHEN Jean-Claude
 CALLENS Charles
 CARLIER Michel
 CHANEY Bernard
 CLERBAUX Jacques
 COLLARD Pierre
 COLONVAL Anne-Marie
 DANGER Suzan
 DE BIESME Christiane
 DE BUSSCHERE Gilles
 DE COSTER Olivier
 DE COSTER Sophie
 DE THEUX Olivier
 DE WALQUE Quentin
 DEFOSSE Olivier

DETREZ Christine
 FOCAN Muriel
 FRANCKX Dominique
 FRANCOIS Daniel
 GAFFORI Alain
 GERMAIN Andre
 GODEFROID Serge
 GOORIS Nadine
 GUYAUX Christian
 HANSEN Christine
 HENDRICKX Olivier
 HUYBRECHTS Albert
 HUYGENS Bernard
 LACROIX Frederic
 LAUNOIS Bernard
 LAUNOIS David
 LAUNOIS Jean-Marc
 LAUNOIS Thierry
 LECLERCQ Raymond
 LEFEBVRE Charles
 LEHEUREUX Etienne
 MARTIN Jean-Pierre
 MINDLIN Alain
 NATOWITZ Serge
 PACCO Louis-Hubert
 PEREIRA DE SOUZA Rosana
 PETRENS Stéphane
 PICARD Patrick
 PORTA Etienne
 RECULEZ Julien
 RICHARD Catherine
 RICHOUX Christian
 ROELENS Fabian
 ROY Philippe
 SCRAEYEN Eric
 SERMON Serge
 THEUNISSEN Bertrand
 THISSE Philippe
 t'KINT Ghislain
 VAN DE POEL Luc
 VAN DER HAERT Christophe
 VAN EETVELDE Valérie
 VAN POPPEL Laurent
 VANAVERMAET Marie
 VANHECKE Bruno
 VANHEUVERZWIJN Etienne
 VERBEEK Carine
 VILAIN Michel
 WARNANT Guy
 WAUCQUEZ Christophe
 WERTHEIM Michel
 WILLEMS Vincent
 WILLEMS Vincent

Sous la direction de David Launois
GSM au 0472/90.23.14
e-mail : david.launois@gmail.com

Les différentes formules proposées au sein de l'école de tennis sont :

- Baby-Tennis :** Tennis adapté aux enfants de 3 à 5 ans et ½. Avec du matériel ludique (balles en mousses, raquettes, matériel de psychomotricité). L'enfant apprend aux travers de circuits et de jeux lui permettant d'évoluer tout en s'amusant.
- Mini-tennis :** Terrains, balle adaptés aux enfants de 6 à 9 ans. L'objectif premier est que l'enfant acquiert les bases techniques du tennis tout en s'épanouissant à travers des exercices et des jeux.
- Tennis Loisir :** De 9 à 18 ans, l'acquisition des techniques se fait en continuité avec les notions de partenariat et d'opposition.
- Tennis Compétition :** de 9 à 18 ans, pour des joueurs ayant déjà acquis un bon bagage technique. Le tennis devient plus compétitif avec des objectifs de perfectionnement technique mais aussi tactique à travers des situations de matchs.
- Tennis adulte :** pour les initiés comme pour les confirmés, en demande d'apprentissage et de perfectionnement, via des situations d'échanges ou d'opposition.

Les différentes possibilités de prendre des cours

Les cours collectifs de printemps

Jeunes

10 semaines de cours collectif à raison d'1 hr par semaine
Tarif pour les membres : de 85 € (pour les plus petits) à 120 €

Adultes

10 semaines de cours collectif à raison d'1 hr par semaine
Groupe de 4. Tarif pour les membres : 120 €

Ou

10 semaines de cours collectif à raison d'1.30 hrs par semaine
Groupe de 4. Tarif pour les membres : 180 €

Compétition

De 9 à 18 ans
10 semaines de cours collectif à raison d'1.30 hrs par semaine
Groupe de 4. Tarif pour les membres : 180 €

Les stages de pâques ou d'été

5 jours de tennis, de 9 à 16 hrs
Tarif pour les membres : 130 €

Les stages d'été pour adultes

3 jours de tennis, de 19 à 20.30 hrs
Tarif pour les membres : 55 €

Les cours particuliers.

Prenez rendez-vous avec David pour un cours particulier
Tarif membres : 25 €/hr
Tarif non membres : 25 €/hr + 7,5 € de location de terrain

Plus d'infos sur www.tennis-ombrage.be

Cycle Printemps – cours collectifs

- Le cycle Printemps s'organise en 10 leçons du 16 avril au 23 juin 2012, avec des groupes de 4 à 6 élèves par professeur.
- La date limite d'inscription est fixée au lundi 9 avril 2012.
- En cas d'annulation de cours par cause de mauvais temps, les cours seront reportés à la semaine 11 (récupération) ou début septembre si besoin est.
- **Un T-shirt vous est offert pour chaque inscription effectuée !**

calendrier des cours collectifs						
	<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>	<u>samedi</u>
1	16-avr	17-avr	18-avr	19-avr	20-avr	21-avr
2	23-avr	24-avr	25-avr	26-avr	27-avr	28-avr
3	30-avr	1-mai	2-mai	3-mai	4-mai	5-mai
4	7-mai	8-mai	9-mai	10-mai	11-mai	12-mai
5	14-mai	15-mai	16-mai	17-mai	18-mai	19-mai
6	21-mai	22-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai
7	28-mai	29-mai	30-mai	31-mai	1-juin	2-juin
8	4-juin	5-juin	6-juin	7-juin	8-juin	9-juin
9	11-juin	12-juin	13-juin	14-juin	15-juin	16-juin
10	18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin
récup	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin	30-juin

Formules et tarifs

Baby tennis

- ⇒ de 3 ans jusque 5 ans et demi
- ⇒ 1 heure par semaine → 10 heures de cours, groupe de 6 élèves
- ⇒ Prix : 85 €/membre, 100 € non-membre
- ⇒ Horaires : Mercredi entre 13 et 15 hrs ou samedi entre 11 et 13 hrs
- ⇒ T-shirt offert

Mini-tennis

- ⇒ de 6 ans jusqu'à 9 ans
- ⇒ 1 heure par semaine → 10 heures de cours, groupe de 4 élèves
- ⇒ Prix : 120 €/membre, 140 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Tennis loisirs

- ⇒ de 9 ans jusqu'à 18 ans
- ⇒ 1 heure par semaine → 10 heures de cours, groupe de 4 élèves
- ⇒ Prix 120 €/membre, 140 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Tennis Compétition

- ⇒ de 9 ans jusqu'à 18 ans
- ⇒ 1heure30 par semaine → 15 heures de cours, groupe de 4 élèves
- ⇒ Prix 180 €/membre, 210 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Formule adultes et tarifs

- ⇒ 1 heure par semaine → 10 heures de cours, groupe de 4 élèves
- ⇒ Prix 120 €/membre, 140 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Ou

- ⇒ 1heure30 par semaine → 15 heures de cours, groupe de 4 élèves
- ⇒ Prix 180 €/membre, 210 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Une réduction de 10% est accordée à partir du 3^{ème} membre de chaque famille
Inscriptions uniquement on-line sur : www.tennis-ombrage.be

Le paiement est à effectuer sur le compte **001-6282319-93** en mentionnant bien le nom de l'enfant, ou en payant cash le jour du 1^{er} cours

STAGES DE TENNIS PÂQUES / ÉTÉ 2012

Voir également le site www.tennis-ombrage.be

du 9 au 13 avril
du 2 au 6 juillet
du 9 au 13 juillet
du 16 au 20 juillet
du 23 au 27 juillet
du 30 juillet au 3 août
du 6 au 10 août
du 13 au 17 août
du 20 août au 24 août
du 27 août au 31 août

Tennis
de 9 à 12 et de 13.30 à 16 h

garderie
de 8 à 9 h et de 16 à 18 h

Formule jeunes et tarifs

- Initiation et perfectionnement
- Enfants à partir de 3 ans
- Maximum 6 enfants par moniteur
- A midi, prendre son pique-nique

Organisation d'une journée de stage

08h00 : accueil et garderie (facultatif)
09h00 : Début du stage avec échauffement
09h15 – 10h45 : Tennis
10h45 – 11h00 : Pause
11h00 – 12h00 : Tennis
12h00 – 13h00 : Pause du midi
13h00 – 13h30 : Activité collective dans le parc ou sur les terrains de tennis
13h30 – 14h45 : Tennis
14h45 – 15h00 : Pause
15h00 – 16h00 : Tennis
16h00 – 18h00 : Garderie (facultatif)

Formule

Baby tennis
⇒ de 3 ans jusque 5 ans et demi

Mini-tennis
⇒ de 6 ans jusqu'à 9 ans

Tennis loisirs
⇒ de 9 ans jusqu'à 18 ans

Tarif jeunes

membre Ombrage (hockey ou tennis) : 130 €
non membre Ombrage : 160 €
Prix unique pour garderie 20 €/semaine
+ 1 T-shirt offert pour tous les stagiaires

Formule adultes et tarifs

- ⇒ de 19h00 à 20h30, 3 jours/semaine, groupe de 4 adultes
- ⇒ Prix 55 €/membre, 65 € non-membre
- ⇒ T-shirt offert

Pour tout renseignement ou inscription : David LAUNOIS 0472.90.23.14

le montant total du stage est à verser au compte **001-6282319-93** en mentionnant bien le nom de l'enfant et la période du stage.

C.S. OMBRAGE - BARÈME DES COTISATIONS 2012

Cotisations individuelles

(tarif unique)

Adultes	250 €
Seniors < 47	160 €
Etudiants 89-93	190 €
Enfants 94-97	140 €
98-01	120 €
02-06	100 €
Interclubs	17 €
Sympathisant	50 €
Membre hockey Ombrage	-25 €

Cotisations familles

Packages valables pour toutes personnes habitants sous le même toit

		enfants < 18 ans (nés en 94 et après)			
		0	1	2	3 et +
Parents ou adultes > 18 ans	0		120 €	210 €	290 €
	1	250 €	330 €	400 €	460 €
	2	470 €	530 €	580 €	620 €
	3 et +	620 €	630 €	640 €	650 €

Participation aux Interclubs 17 €

Réduction pour membre hockey -25 €

Possibilité de choisir la formule la plus avantageuse

Inscrivez-vous via www.tennis-ombrage.be

C.S. OMBRAGE - BULLETIN D'INSCRIPTION 2012

Pour le bulletin « Package familial » référez-vous à la page suivante
Bulletin à renvoyer chez Sophie De Coster – avenue des Mésanges, 11 – 1160 Bruxelles

Pour plus de facilité, inscrivez-vous directement on-line sur www.tennis-ombrage.be

Adultes	250 €
Seniors < 47	160 €
Etudiants 89-93	190 €
Enfants 94-97	140 €
98-01	120 €
02-06	100 €
Interclubs	17 €
Sympathisant	50 €
Membre hockey	-25 €

Fiche d'inscription

Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	Montant€
Adresse			N°	Bte	
CP	Commune	Tél privé			
Adresse mail		GSM			
Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	Montant€
Adresse			N°	Bte	
CP	Commune	Tél privé			
Adresse mail		GSM			
Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	Montant€
Adresse			N°	Bte	
CP	Commune	Tél privé			
Adresse mail		GSM			
Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			

Montant Total	
Nombre d'adultes participants aux interclubs :	x 17 €
Réduction pour membre de la section hockey de l'Ombrage :	x 25 € -
TOTAL à payer au compte n° 310-0412521-66 du C.S. L'Ombrage	

A LIRE ATTENTIVEMENT :

- 1 Votre inscription sera effective qu'au moment de la réception de votre paiement
- 2 Les participants aux interclubs devront être inscrits pour le 15 mars au plus tard
- 3 Votre inscription implique l'adhésion sans réserve aux statuts et au règlement intérieur du C.S. L'OMBRAGE.

C.S. OMBRAGE - BULLETIN D'INSCRIPTION FAMILLE 2012

Bulletin à renvoyer chez Sophie De Coster – avenue des Mésanges, 11 – 1160 Bruxelles

Pour plus de facilité, inscrivez-vous directement on-line sur www.tennis-ombrage.be

Package familiaux : tarif valable pour toutes personnes habitants sous le même toit

		enfants < 18 ans (nés en 94 et après)			
		0	1	2	3 et +
Parents ou adultes > 18 ans	0		120 €	210 €	290 €
	1	250 €	330 €	400 €	460 €
	2	470 €	530 €	580 €	620 €
	3 et +	620 €	630 €	640 €	650 €

Cochez le tarif familial de votre choix



Montant de votre cotisation familiale	
Nombre d'adultes participants aux interclubs : x 17 €	
Réduction membre de la section hockey de l'Ombrage : x 25 €	-
TOTAL à payer au compte n° 310-0412521-66 du C.S. L'Ombrage	

Remplissez les coordonnées des adultes et/ou enfants correspondant à votre package familial

Adresse : n° bte

Code Postal Localité Tél. privé :

Parents ou adultes > 18 ans	1	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F
		GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
	2	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F
		GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
3	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	
	GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
4	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	
	GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Enfants < 18 ans (de 94 à 2007)	1	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F
		GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
	2	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F
		GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
3	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	
	GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
4	Date naissance	Nom	Prénom	Nation.	Sexe M/F	
	GSM	e-mail	Participation Interclubs : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Membre Hockey : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

A) règlement général

1. Le C.S. Ombrage est un club privé.
2. Tout membre pourra prendre connaissance des statuts sur simple demande au secrétaire.
3. Le club est ouvert en semaine à partir de 11 hrs jusqu'à 23 hrs et le week-end et jours fériés de 9 h à 23 hrs.
4. L'enceinte du club n'est accessible qu'aux membres joueurs et adhérents de la section tennis ou hockey, en règle de cotisation, ainsi qu'aux équipes adverses étant amenées à rencontrer l'Ombrage dans une rencontre officielle.
5. Toutefois, les membres de la famille (au 1er degré) du membre en règle de cotisation pourront fréquenter le club.
6. Toute personne non reprise ci-dessus et qui fréquentera les installations, devra mentionner son nom dans le livre des invités prévu à cet effet et qui se trouve au bar.
7. Ne peuvent jouer au tennis que les membres ayant réglés une cotisation à cet effet.
8. Le club n'étant pas un solarium, il est interdit d'être en maillot de même qu'être torse nu.
9. De par son comportement sur et en dehors du terrain, chaque membre veillera à préserver la quiétude de l'autre
10. Il est interdit de parquer sa voiture dans l'enceinte du club à l'exception de celle(s) du gérant.
11. Cependant, les motos et les vélos peuvent bénéficier du parking prévu à cet effet.
12. Étant donné le nombre d'enfants en bas âge, les animaux domestiques sont strictement interdits à l'intérieur du club house. Ceux-ci sont cependant tolérés à l'extérieur du club house pour autant qu'ils soient tenus en laisse.
13. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du club house de même que dans le sas d'entrée.

B) règlement tennis

Réservations

14. Chaque joueur en règle de cotisation dispose d'une plaquette à son nom.
15. Les joueurs de tennis devront porter une tenue correcte et notamment des chaussures à semelles lisses afin de ne pas abîmer les terrains.
16. Les réservations ne se font qu'au jour le jour et sur le tableau prévu à cet effet.
17. Aucune réservation ne se fera par téléphone.
18. Chaque membre ne peut réserver à son nom qu'un terrain à la fois, et uniquement au moyen de sa plaquette.
19. Tout membre en train de jouer doit avoir sa plaquette sur le terrain correspondant du tableau des réservations.
20. En semaine, la personne qui réserve un terrain doit rester sur place jusqu'au moment où elle monte sur le terrain. Si un terrain est réservé et qu'aucun des joueurs n'est présent sur place, le terrain pourra être attribué à une autre personne.
21. Le week-end et jour fériés, les réservations se font à partir de 9 h. Il n'est alors pas obligatoire de

- rester sur place jusqu'au moment de sa partie.
22. Une personne peut jouer plusieurs heures d'affilées pour autant qu'au moment où son heure se termine, il y ait un terrain de libre. Elle réserve alors son nouveau terrain, et ainsi de suite.
23. Il est interdit de réserver un autre terrain pendant que l'on joue.
24. Tout terrain réservé et non occupé 10 minutes après l'heure de réservation pourra être définitivement attribué à une autre personne.
25. Une personne qui n'aurait pas de partenaire, peut réserver seule un terrain. Elle met alors uniquement sa plaquette sur le terrain de son choix. Une plaquette seule, est donc " un appel à partenaire ". Un autre membre pourra ainsi se placer à côté de la plaquette seule.
26. De même, en cas de forte affluence, 2 personnes peuvent venir compléter une partie de simple en ajoutant leur plaquette à côté des 2 existantes.
27. Après chaque partie, il est obligatoire de passer le filet sur le terrain.

Invitations

28. Tout membre a le droit d'inviter une personne de son choix pour venir jouer au tennis.
29. Les invitations ne se feront qu'en semaine et avant 17.30 h.
30. Chaque membre ne peut inviter qu'au maximum 5 fois sur la saison.
31. Les modalités administratives pour l'invitation devront se faire avant la partie.
32. La personne invitée devra mentionner son nom au livre des invités qui se trouve au bar et régler un montant de 7,50 €. Un ticket lui sera remis et fera office de plaquette pour la journée.
33. Une même personne ne pourra se faire inviter qu'au maximum 3 fois.

Dopage

(obligation imposée par l'A.F.T. faisant suite à un décret organisant le sport en Communauté française)
L' A.F.T. interdit l'utilisation, par les clubs affiliés et par les membres des clubs affiliés, de substances et de moyens de dopage tant pendant les compétitions qu'en dehors de celles-ci. Les contrôles sont effectués par les organes reconnus par la Loi. En cas d'infraction, les sanctions prévues par l'A.F.T. sont d'application et sont les suivantes :

Cas de dopage ou de drogue : cas déféré à la Chambre de discipline. Sanctions :

- Première infraction : suspension minimale de trois mois
- Deuxième infraction : suspension minimale de douze mois ;
- Troisième infraction : suspension minimale de quatre ans ;
- Quatrième infraction : radiation.

La procédure des contrôles et la liste des substances interdites sont fixées par la Commission médicale fédérale. Cette liste comprend au moins la liste établie par l'exécutif de la Communauté Française dont copie a été publiée aux valves du club.

